nt pleurer, x yeux et le monde revins à la

uirgé vint lre qu'elle

vre mère. ur Angèle n an plus

ans fortu-

d nombre r avec di'y prirent cent conties ayant bois que dérive et

ies en bas ph-Marie

héritiers lot, dans ages ina-

uirgé, II,

e Létourent dans ière comricaire de c. (1)

.-Famille

dont il fut

de l'île d'Orléans ; il était un ancien ami de la famille. et très intime de mon grand-père ; comme il avait perdu sa mère et n'avait personne pour gouverner sa maison,il demanda ma mère qui, sur l'avis de la famille, accepta ses offres.

L'île d'Orléans est une des plus belles campagnes du district de Québec; ses côtes sont belles et très poissonneuses. Elle est divisée en cinq paroisses, St.-Pierre et Ste.-Famille, au Nord, St.-Laurent et St.-Jean, au Sud, et St.-François vers l'extrémité Est.

Au temps dont je parle, Mr. Gatien était curé à Ste.-Famille, (1789 à 1806); Joseph-Marie Boissonnault à St.-Pierre, (1794 à 1813); Pierre-Bernard de Borniol, à St.-Laurent, (1798 à 1818); Jean-Marie Fortin à St.-Jean, (1800 à 1822); et Joseph Gagnon à St.-François, (1797 à 1806).

Les mœurs des habitants de ces parages, étaient d'une grande pureté; j'amais on n'y entendait parler de désordres, et je n'ai jamais vu de gens plus religieux. De mon temps, (1806), il n'y avait dans l'île, ni médecin, ni marchand, ni notaire. Qu'avait-on besoin du dernier?

La plupart du temps, les biens se transmettaient de père en fils; tout au plus, un testament que le père de famille allait faire à Québec, en faisant son marché, et voilà tout. Un médecin eut été encore plus inutile; les sœurs du couvent de la Congrégation avaient quelques spécifiques dont elles ne faisaient ni commerce, ni mystère; puis un ramancheur tenait lieu de chirurgien. Le marchand n'y aurait pas, non plus, fait fortune; on s'habillait des étoffes, du pays, fabriquées à la maison; et quant au peu d'articles nécessaires, outre cela, on les achetait à Québec, quand on y allait vendre ses grains, son beurre et ses autres produits.

Cette innocence de mœurs excluait naturellement toutes ces professions qui vivent des malheurs ou des vices de la société.

Les choses sont bien changées aujourd'hui.

Quoiqu'il en soit, nous ne pûmes jouir longtemps d'une résidence si agréable. L'évêque de Québec, Mgr. Plessis, ordonna à Mr. Gatien d'aller prendre le gouvernement de la cure de Sainte-Anne des Plaines, (Mascouche), dans le district de Montréal, en 1806.

Nous rencontrâmes, e. cet endroit, une tante Marie-Anne Girouard, que nous n'avions jamais connue; c'était la sœur de mon père, qui s'était mariée avec un nommé Ollier. Ils eurent plusieurs enfants dont un seul survit (1853), et s'appelle Moïse.